

LISTE DU CANADA

Numéro	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
	—Autres:		
8526.91.00	—Appareils de radionavigation	9.5%	B
8526.92.00	—Appareils de radiotélécommande	9.5%	B
85.27	Appareils récepteurs pour la radiotéléphonie, la radiotélégraphie ou la radiodiffusion, même combinés, sous une même enveloppe, à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou à un appareil d'horlogerie.		
	—Appareils récepteurs de radiodiffusion pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure, y compris les appareils pouvant recevoir également la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie:		
8527.11	—Combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son		
8527.11.10	—Domestiques	En fr.	D
8527.11.90	—Autres	9.5%	B
8527.19.00	—Autres	En fr.	D
	—Appareils récepteurs de radiodiffusion ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, du type utilisé dans les véhicules automobiles, y compris les appareils pouvant recevoir également la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie:		
8527.21.00	—Combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ...	En fr.	D
8527.29.00	—Autres	En fr.	D
	—Autres appareils récepteurs de radiodiffusion, y compris les appareils pouvant recevoir également la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie:		
8527.31	—Combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son		
8527.31.10	—Domestiques	En fr.	D
8527.31.90	—Autres	9.5%	B
8527.32	—Non combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son mais combinés à un appareil d'horlogerie		
8527.32.10	—Domestiques	En fr.	D